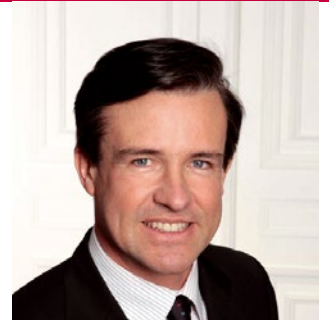


EDITO

La France vit les derniers jours d'une campagne électorale inédite, épuisante, pendant laquelle on a peu parlé de programmes (sauf lors des primaires). Les élections présidentielles seront suivies de législatives qui risquent de déboucher sur un parlement divisé, sans majorité. Dans ces conditions, sera-t-on en mesure de réformer notre économie, de réduire le chômage, d'investir dans l'avenir ? L'ère est à l'inquiétude, seconde nature des Français. Nous avons pourtant mille raisons d'être optimistes. Il y a tant d'énergies dans notre vieux pays et sur la planète bleue ! Tant de projets et d'entreprises, aux quatre coins du monde, dans lesquels investir ! Tant d'énergies mises au service des autres dans des milliers d'associations philanthropiques comme celles soutenues par la Fondation Obélisque ! Et en plus, bientôt, les robots travailleront à notre place ! Alors vive le printemps !

Gaël Dupont

LA TRIBUNE



Schumpeter est plus que jamais d'actualité !

Ils arrivent et ils font très peur ! Qui ? Nos hommes politiques (Mélenchon, Hamon, Fillon, Le Pen) ? **Non, ce sont les robots !** Ils sont toujours contents et ne rechignent pas à travailler le dimanche, ne déposent jamais de préavis de grève et ne réclament pas de congés de paternité...

Au cours des deux premières révolutions industrielles, les paysans sont allés vers les villes où ils sont devenus des ouvriers. Le «chômage technologique», comme l'avait baptisé Keynes dans les années 30, a pu être surpassé.

En 1800, il y avait 20 millions de personnes en France avec une population active de 12 millions dont 95% dans l'agriculture. Aujourd'hui, il y a deux fois plus de gens qui travaillent en France mais 3% seulement dans l'agriculture. Si vous aviez dit cela en 1820, on vous aurait placé dans une maison de fous, **c'est dire la capacité de l'économie par le système schumpétérien à créer de nouveaux emplois.**

Il y a deux choses à savoir sur les robots. Le coût d'installation moyen, approximativement de 100 000 euros et l'achat du robot lui-même qui se situe autour de 20 000 euros. Quand on installe un robot, il y a une équipe dont le rôle dans la chaîne de production est primordial. Dès lors qu'un pays remplace des emplois par des robots produits à l'extérieur alors il devient compliqué d'être gagnant. Mais si vous remplacez des emplois par des robots produits en France, la donne est différente puisque de manière générale depuis le début de la révolution industrielle, **il ressort qu'il y a plus d'hommes nécessaires pour produire les machines que des gens remplacés par les machines.**

Cette question est d'actualité puisqu'elle s'est invitée dans la campagne présidentielle française. Pour certains comme Benoît Hamon, les robots doivent payer l'impôt : « Après tout, ils sont des travailleurs comme les autres ». Pour d'autres comme Emmanuel Macron, le challenge est d'arriver à produire autant de robots que les Allemands : « *La France a cinq fois moins de robots que l'Allemagne, on a deux fois plus de chômage... Dans les transformations productives, il y a la numérisation et la digitalisation de nos activités... On l'appelle la disruption, c'est une espèce d'accélération d'un mouvement schumpétérien* » décrit plus haut et dont les économies développées doivent prendre la mesure.

Heureusement, les gens préféreront toujours avoir en face d'eux un opérateur humain qu'une machine parce que la relation humaine est essentielle à notre façon de vivre et à notre façon d'être au quotidien. Ainsi, tous les métiers de la créativité et de la relation humaine continueront à exister.

Fabrice de Cholet





“ Les actualités politiques, des deux côtés de l’Atlantique, vont jouer un rôle important pendant toute l’année...”

CONJONCTURE ET STRATEGIE

DES MARCHES FINANCIERS SOLIDES EN DEPIT DES ALEAS POLITIQUES EN EUROPE

Plusieurs facteurs sont venus obscurcir partiellement l’horizon des marchés financiers alors que, depuis quelques mois, les perspectives de l’économie mondiale paraissent plus rassurantes qu’il y a un an. En effet, l’activité est mieux orientée. Les prévisions de croissance actuelle (+2,3 % aux Etats-Unis, + 1,6 % en zone euro, + 3,4 % pour le monde) pourraient être encore relevées dans le cas d’une mise en œuvre harmonieuse de la politique américaine. Les estimations d’évolution des résultats des entreprises des deux côtés de l’Atlantique sont enfin positives après plus de 12 mois de stagnation ou de baisse. De plus, les analystes financiers ne peuvent pas encore prendre en compte les impacts favorables de la baisse de la fiscalité que Donald Trump a promis.

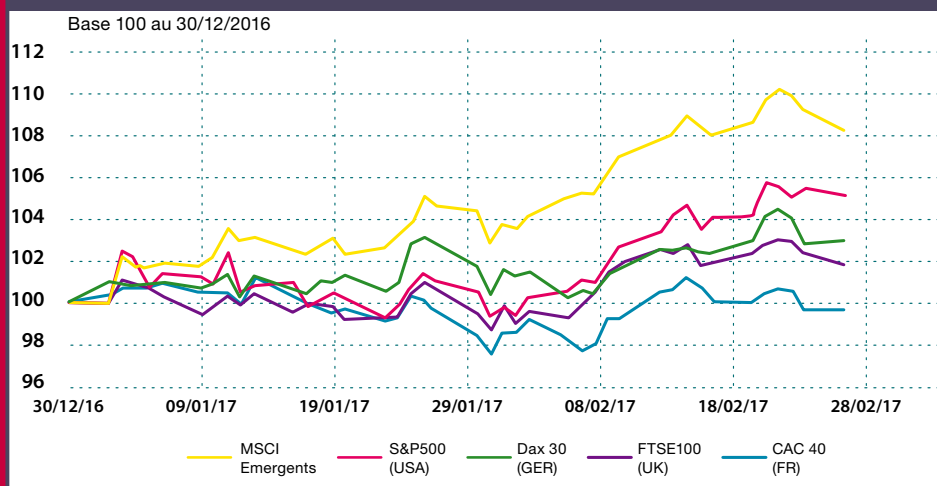
Il apparaît désormais que la tendance baissière des taux d’intérêt depuis les années 80 a touché son terme en 2016 mais l’attitude des Banques Centrales devrait rester globalement assez neutre et légèrement plus favorable en Europe. La reprise de l’inflation devrait se modérer en cours d’année, grâce à des effets de base moins négatifs, ce qui limitera la normalisation des taux d’intérêt à laquelle nous assistons. Cet environnement général est favorable aux marchés d’actions qui ne devraient pas être pénalisés par la remontée graduelle des taux d’intérêt car leurs valorisations restent attractives par rapport aux obligations. Les Bourses européennes et américaines pourraient progresser d’environ 10 % sur l’année tout comme certaines Bourses émergentes.

A l’inverse, le contexte général devrait être peu porteur pour les placements obligataires à l’exception des plus rémunérateurs et des plus flexibles. Les emprunts d’Etat ne seraient pas suffisamment protecteurs en cas de hausse des taux de 0,50 %. En revanche, les obligations privées ou émergentes offrant des rendements supérieurs seraient moins affectées, si leur risque n’augmente pas sur la même période. Par ailleurs, les produits flexibles pouvant mettre en œuvre différentes stratégies, dont celles qui permettent d’obtenir une sensibilité négative pour jouer la hausse des taux, devraient être favorisés cette année. Les obligations convertibles, enfin, devraient profiter de la hausse des actions.

Mais, en ce début d’année, les regards des investisseurs se détournent de ce scénario positif et convergent vers les Etats-Unis et vers la France. Les Bourses américaines ont beaucoup progressé depuis l’élection de Donald Trump. Or, les investisseurs ont minoré les risques liés à l’instauration éventuelle de mesures protectionnistes. En revanche, ils espèrent beaucoup des plans de relance et de baisse de la fiscalité, dont la mise en œuvre pourrait s’avérer plus laborieuse que prévu. Ainsi, en cas de déception, les marchés américains, qui ont entraîné à la hausse une partie des Bourses mondiales, pourraient connaître une petite correction.

Mais l’essentiel est ailleurs. D’une part, l’Europe reste confrontée aux aléas du Brexit qui, heureusement, n’ont pas eu d’impacts négatifs à ce stade. D’autre part, le déroulement de la campagne présidentielle française, par ses soubresauts inattendus, crée de la perplexité chez les investisseurs. Il va sans dire que ces derniers apprécieraient peu la victoire d’un des camps les plus radicaux pouvant remettre en cause l’intégrité de la zone Euro.

ÉVOLUTION DES INDICES ACTIONS : LA CAMPAGNE ÉLECTORALE PÈSE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS



La volatilité des sondages dans les prochaines semaines pourrait donc augmenter celles des Bourses européennes les plus sensibles à une dégradation du risque français. Si vous souhaitez adapter vos portefeuilles en conséquence, les marchés financiers offrent une multitude de possibilités de placements. Sans préjuger des résultats finaux, nos gérants sont à votre disposition pour vous conseiller.

Vincent Guenzi

Directeur de la Stratégie d’Investissement
Achevé de rédiger le 7 mars 2017

Pour suivre chaque mois les tendances économiques et financières, retrouvez-nous sur le site www.cholet-dupont.fr et consultez notre **Stratégie d’Investissement**. N’hésitez pas à interroger régulièrement votre conseiller sur les produits et les valeurs que nous avons sélectionnés.



“ Le régime fiscal de vos dépenses et investissements est bouleversé par la transition vers le prélèvement à la source prévu pour 2018. ”

FISCALITÉ ET PATRIMOINE

LE PRELEVEMENT A LA SOURCE : LES PRECAUTIONS A PRENDRE DURANT LA TRANSITION

Pour éviter une double imposition des revenus de 2017, un **crédit d'impôt exceptionnel permettra d'effacer l'imposition sur les revenus courants** (salaires, retraites, revenus mobiliers sous conditions,...). Il se matérialisera par un remboursement de l'impôt.

Les revenus dits « exceptionnels » seront imposés comme habituellement. Ainsi, la taxation des dividendes, intérêts et plus-values restera identique à celle pratiquée sur les revenus de 2015 et ne fera pas l'objet d'une restitution.

Impact sur l'imposition en 2017	Optimisation fiscale et points d'alerte
Les réductions et crédit d'impôts (<i>investissement défiscalisant, dons, employé à domicile,...</i>) seront toujours efficaces car ils offriront alors un remboursement de l'impôt plus important.	Il n'est pas nécessaire de procéder à des investissements ou à des dépenses afin d'abaisser votre imposition cette année. Néanmoins, ces opérations vous permettront d'obtenir un remboursement plus élevé .
Les déductions (<i>versements PERP</i> notamment) n'auront pas d'impact fiscal positif en 2017 si vous percevez exclusivement des revenus courants. Si vous percevez des revenus dits exceptionnels, elles permettront toutefois d'effacer toute ou partie de votre impôt sur ces revenus.	<ul style="list-style-type: none">• <i>Vous n'êtes pas soumis à l'ISF</i> : il est judicieux d'abaisser ou d'annuler vos versements et de les reporter à 2018.• <i>Vous êtes soumis à l'ISF</i> : le capital versé sur un PERP est non taxable dès lors que vous procédez à des versements réguliers depuis 15 ans. Il vous faudra alors étudier votre situation avant d'entamer une éventuelle réduction ou abandon de vos cotisations et éviter une remise en cause de l'exonération
Les revenus fonciers récurrents sont considérés comme courants et bénéficieront alors d'un remboursement d'impôt. Dès lors, si vous ne percevez que des revenus fonciers non exceptionnels, les charges déductibles comme les travaux fonciers seront inutiles si réalisés en 2017. Toutefois, à titre incitatif, les travaux réalisés en 2017 et 2018 pourront être déduits des revenus fonciers de 2018 à hauteur de 50 % .	Si les travaux à réaliser ne sont pas urgents, il sera alors préférable d' attendre 2019 . Vous pourrez ainsi les déduire intégralement de vos revenus fonciers de 2019

Cette réflexion est valable tant que la loi de finances pour 2017 reste en vigueur. Il n'est pas exclu que la nouvelle équipe présidentielle remette en question le dispositif de prélèvement à la source avant même son application. **Restons attentifs !**

Vos principales échéances fiscales en 2017

15 ou 20 mai	Fin mai	Mi-juin
Date limite de règlement du 2^e acompte sur l'impôt sur le revenu	Date limite de dépôt de votre déclaration de revenus et de votre ISF simplifié (patrimoines taxables compris entre 1,3 et 2,57 M€)	Date limite de dépôt de votre déclaration d'ISF (patrimoines taxables au-delà de 2,57 M€)

La préparation des déclarations peut être longue et fastidieuse. **Nous pouvons vous aider. Anticipez et contactez-nous rapidement.**

Bon à savoir : Le legs verbal

« Le legs verbal est celui qui résulte de la volonté du défunt exprimée oralement ».

L'écriture étant la condition absolue de l'existence d'un testament, le legs verbal est en principe non autorisé. Toutefois, le Code Civil précise que l'exécution du legs peut être effectuée dans le cas où les héritiers en ont tous la volonté. Les héritiers doivent alors établir un acte notarié.

Maryline Lourenço

Juriste - Droit patrimonial - Droit fiscal

PHILANTHROPIE



Eglise Saint-Germain des Prés



PERSONA TRÈS GRATA

Cette année la **Fondation Obélisque célèbre ses 10 ans**, 10 ans au cœur de la philanthropie, 10 ans d'actions au service de projets qui sont aussi les vôtres. En une décennie, elle a attribué 2,2 millions d'euros, parrainé 60 organismes ou institutions et contribué à la réalisation de plus de 160 projets.

En 2016, par exemple, elle a apporté son concours au **Fonds de dotations pour le rayonnement de l'église Saint-Germain des Prés**, créé pour préserver le patrimoine de l'Eglise et organiser la réfection de tous les biens mobiliers et immobiliers de la Paroisse. La Fondation Obélisque a contribué à cette restauration en participant au financement de la rénovation des fresques et des vitraux du transept de cet édifice millénaire.

Dans un domaine différent, la Fondation Obélisque apporte son soutien à **Persona Très Grata**, association qui à travers des projets artistiques, fait la promotion de l'idée que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ont des choses pertinentes à exprimer et méritent d'être écoutées. La Fondation Obélisque a subventionné en 2015 puis en 2016 une production cinématographique « La Visite », composition de 10 documentaires dressant le portrait de 10 personnes en situation de handicap mental à qui l'on donne un espace de parole dans 10 lieux culturels parisiens prestigieux (cf. www.personatresgrata.org).

Cette année encore, ces projets ont besoin de votre soutien et de votre générosité.

Rappel des réductions fiscales si vous faites un don à la Fondation

Réduction de votre impôt sur le revenu	Réduction de votre ISF
66 % du montant du don plafonnée à 20 % de votre revenu imposable et reportable sur 5 ans en cas de dépassement de ce plafond	75 % du montant du don jusqu'à 50 000 € par an soit la possibilité de donner un montant de 66 666 €
A qui ? À des organismes d'intérêt général (art. 200 du CGI) comme la Fondation Obélisque	A qui ? A des organismes ou structures énumérées par la loi (art. 200 al. 1 a du CGI) tels que les Fondations reconnues d'utilité publique comme la Fondation Obélisque
Quoi ? Dons en numéraire, en nature, abandon de revenus, ou encore cotisations	Quoi ? Dons en numéraire ou en titres cotés
Quand ? Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année	Quand ? Avant le dépôt des déclarations ISF (fin mai ou mi juin selon le cas)

Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les projets de notre Fondation et vous guider si vous souhaitez participer à leur financement

Morgane Forti

Déléguée Général de la Fondation Obélisque

ACTUALITÉS

Robert Peugeot, président-directeur général de FFP, membre du Conseil de Surveillance de PSA Peugeot Citroën dont il préside le Comité Stratégique, et membre du Conseil d'administration de Faurecia, est intervenu sur le thème « Le développement d'une société familiale : l'exemple de FFP » lors d'un déjeuner présentation organisé le 15 mars dernier.

Dans le cadre de son action de mécénat culturel, Cholet Dupont soutient le pianiste **Jean-Nicolas Diatkine**. Celui-ci a donné un récital à la salle Gaveau de Paris, le 5 décembre 2016.

Vous souhaitez recevoir la Lettre du Patrimoine en format électronique ? N'hésitez pas à le préciser à votre gérant ou en accédant à notre site www.cholet-dupont.fr (rubrique « **Contactez-nous** »).



Robert Peugeot

